

FORMULAIRE D'INSCRIPTION stages vacances d'été 2012

Summer School

Tous les champs sont à compléter pour les nouveaux entrants
Pour les élèves des Cours Marcel compléter les lignes en gras uniquement

Le bulletin est à renvoyer à :

LES COURS MARCEL
87, boulevard Saint-Michel 75005 Paris



LES COURS MARCEL
Un pas vers
les grandes écoles

NOM et Prénom de l'élève

En classe de

Téléphone parents (fixe et mobile)

Téléphone élève (mobile)

Adresse

E-mail père de l'élève

E-mail mère de l'élève

E-mail de l'élève

Etablissement scolaire

Comment avez-vous connu Les Cours Marcel?

Intitulé(s) du/des stage(s) choisi(s)

- Mathématiques- révisions et anticipation des programmes-
- Mathématiques - entrée en prépas scientifiques
- Mathématiques – prépas
- Physique fondamentale : concepts pour comprendre le monde (collège/lycée)
- Découverte de langues étrangères (italien-espagnol-chinois-allemand)
- Anglais -écrit et oral -
- Méthodes de l'argumentation en français (4^{ème} et 3^{ème})
- Méthodologie de la dissertation en matières littéraires (2^{nde} à Terminale)
- Atelier écriture (collège/lycée)
- Atelier philosophie (collège – développement de la capacité d'argumentation)
- Méthodologie de la dissertation hypokhâgnes/khâgnes

Dates :

- du 18 au 29 juin 2012 (10 jours)
- du 02 au 13 juillet 2012 (10 jours)
- du 16 au 27 juillet 2012 (10 jours)

Ecoles :

- 11, rue Gay-Lussac 75005 Paris
- 48, rue de l'Assomption 75016 Paris

Montant total €

Un stage dure 10 jours et comprend 2h de cours par jour. Le montant est de 440€ pour un collégien, 540€ pour un lycéen, 760€ pour un élève en prépa.
Le montant total doit être envoyé à l'inscription. Les horaires vous seront communiqués au plus tôt. Les stages sont ouverts sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

Conditions générales

Article 1
Toute demande d'inscription doit être formulée par écrit, grâce à la fiche d'inscription ci-jointe qui tient lieu de contrat entre LES COURS MARCEL et le participant.

Article 2
Toute absence à un cours ne pourra donner lieu à son remboursement, ni à son remplacement. L'inscription est annuelle (ou au prorata du nombre de cours restants si l'élève arrive en cours d'année).

Article 3
Les stages et cours ont lieu dans les locaux des COURS MARCEL.

Article 4
Toute admission à une formation est soumise à un règlement préalable de la part du participant. Toute formation achetée est due dans son intégralité. Il est expressément convenu que seuls les cas de force majeure ouvrent droit à un remboursement partiel ou total.

Article 5
Le paiement sera effectué à l'inscription, comptant par chèque à l'ordre des COURS MARCEL.

Règlement intérieur

Pour que l'ambiance de travail soit saine le comportement de chacun est basé sur le respect des personnes et des biens. Le non-respect du règlement entraînera un renvoi sans remboursement.

Les progrès de l'élève dépendent de son assiduité aux cours. Il est donc très important de les suivre régulièrement.

Pour l'établissement rue Gay Lussac, les élèves ainsi que leurs parents sont invités à attendre le début/la fin des cours soit à l'extérieur de l'immeuble, soit dans le sas devant la salle de classe. Merci de ne pas stationner dans le hall de l'immeuble.

Prévoir un cahier et penser à l'apporter à chaque cours (et une calculatrice en mathématiques). Les autres supports (livres, documents, photocopies, etc.) sont fournis.

Fait à _____ Le _____

Signature (précédée de la mention *Lu et Approuvé*)